SYMPOSIUM DES CONFERENCES EPISCOPALES D'AFRIQUE ET MADAGASCAR

SIMPÔSIO DAS CONFERÊNCIAS EPISCOPAIS DE ÁFRICA E MADAGÁSCAR

SYMPOSIUM OF EPISCOPAL CONFERENCES OF AFRICA AND MADAGASCAR

Déclaration du SCEAM pour la COP31

Protéger les forêts, les eaux, les terres et la biodiversité de l'Afrique :

protéger l'Afrique, c'est protéger la planète

En tant qu'Église catholique en Afrique, le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) appelle les gouvernements, les partenaires au développement, les institutions financières internationales, les entreprises, la société civile et toutes les personnes de bonne volonté participant à la COP31 à reconnaître que la protection des forêts, des eaux, des terres et de la biodiversité de l'Afrique est indispensable pour protéger la planète et garantir un avenir juste et durable aux générations présentes et futures.

En effet l'Afrique abrite des écosystèmes d'importance mondiale. Au cœur de ce patrimoine écologique se trouve la forêt tropicale du bassin du Congo, la deuxième plus vaste forêt tropicale humide au monde et l'un des plus importants réservoirs de carbone et de biodiversité de la planète. Ses forêts, ses rivières, ses zones humides et ses tourbières régulent le climat, soutiennent les moyens de subsistance, favorisent la sécurité alimentaire et hydrique, et constituent un foyer ainsi qu'un fondement culturel pour des millions de personnes. La protection du bassin du Congo ne relève donc pas uniquement de la responsabilité de l'Afrique ; c'est une responsabilité mondiale.

Le SCEAM est particulièrement préoccupé par les pressions interconnectées qui pèsent sur les forêts et les ressources naturelles de l'Afrique, notamment la déforestation et la dégradation des forêts, l'exploitation inappropriée des minerais et du bois, l'expansion agricole, la dégradation des terres, l'insécurité hydrique, la perte de biodiversité, la pollution et les impacts du changement climatique. Ces pressions affectent de manière

disproportionnée les communautés pauvres et vulnérables, y compris les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes, les enfants et les jeunes, dont les moyens de subsistance et le bien-être dépendent directement d'écosystèmes sains.

Dans l'esprit de « Laudato Si' » et de l'engagement de l'Église en faveur du développement humain intégral et de la conversion écologique, le SCEAM appelle à une réponse climatique qui place au centre la dignité humaine, l'intégrité écologique, la justice intergénérationnelle et le bien commun. L'Afrique ne doit pas être considérée uniquement comme une source de ressources naturelles ou comme une bénéficiaire de l'aide climatique. Les pays et communautés africains doivent être reconnus comme des partenaires essentiels et des gardiens dans l'effort mondial pour faire face aux crises climatiques et de la biodiversité.

Le SCEAM appelle donc à :

1. Une protection renforcée du bassin du Congo et des écosystèmes critiques de l'Afrique, notamment les forêts, les zones humides, les tourbières, les rivières, les savanes et les écosystèmes côtiers, grâce à une coopération nationale, régionale et internationale efficace.

2. Un financement accru et prévisible en faveur du climat et de la biodiversité pour l'Afrique, incluant des subventions et des financements très concessionnels, dont les ressources atteignent les niveaux national et local ainsi que les communautés qui protègent ces écosystèmes et en dépendent.

3. La reconnaissance et la protection des droits et de la participation des peuples autochtones et des communautés locales, y compris leurs droits fonciers, leurs savoirs traditionnels, leurs moyens de subsistance et leur participation significative aux décisions affectant leurs territoires et leurs ressources naturelles.

4. Une gestion responsable et durable des ressources naturelles de l'Afrique, garantissant que les investissements dans les secteurs minier, forestier, agricole,

des infrastructures et autres respectent les garanties environnementales, les droits humains et les intérêts des communautés, tout en contribuant au développement local.

5. La protection des ressources en eau de l'Afrique, en reconnaissant l'eau comme un élément fondamental pour la dignité humaine, la santé, la sécurité alimentaire, la paix et le développement durable. La gouvernance de l'eau doit privilégier un accès équitable, la protection des bassins versants et la résilience des communautés confrontées au stress hydrique lié au climat.

6. La restauration des terres et des écosystèmes dégradés, parallèlement à des investissements dans l'agriculture régénératrice, les moyens de subsistance durables, les solutions fondées sur la nature et la conservation menée au niveau local, afin de renforcer à la fois la résilience écologique et le bien-être des communautés.

7. Une plus grande responsabilité de la part des gouvernements, des entreprises et des institutions financières, incluant des garanties environnementales et sociales transparentes ainsi que des mécanismes efficaces permettant aux communautés de participer à la prise de décision et d'obtenir réparation en cas de préjudice environnemental ou social.

8. Une transition juste qui crée des opportunités pour les jeunes, les femmes et les communautés vulnérables d'Afrique grâce à des emplois verts, aux énergies renouvelables, aux entreprises durables, à une agriculture intelligente face au climat et à d'autres formes de développement économique respectueux de l'environnement.

Notre engagement

Le SCEAM s'engage à collaborer avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les gouvernements nationaux, les institutions catholiques, la Caritas, les commissions « Justice et Paix », les communautés religieuses, les peuples autochtones et les communautés locales, la société civile, le monde universitaire et les partenaires internationaux afin de renforcer le plaidoyer, l'éducation à l'environnement, la mobilisation communautaire, la gestion responsable de l'écologie et l'action climatique à travers le continent.

Les forêts, les eaux, les terres et la biodiversité de l'Afrique ne sont pas des ressources illimitées. Elles font partie de la « maison commune » confiée à l'humanité. Le bassin du Congo doit être protégé, non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour les générations qui hériteront de notre planète.

À l'occasion de la COP31, le SCEAM appelle à une solidarité qui se traduit par des actes, à des financements qui parviennent aux communautés, à un développement respectueux de la Création et à une justice climatique reconnaissant à la fois la contribution et la vulnérabilité de l'Afrique.

Protégez les forêts de l'Afrique.

Protégez les eaux de l'Afrique.

Protégez les terres et la biodiversité de l'Afrique.

Protégez l'Afrique et protégez la planète.

Accra, le 6 novembre 2026

✠ **Cardinal Fridolin Ambongo**
Archevêque de Kinshasa
Président du SCEAM

Symposium of Episcopal Conferences of Africa and Madagascar
S.E.C.A.M Secretariat
P. O. BOX 9156, AIRPORT
ACCRA, GHANA